

CHAPELLE DARBLAY : APPEL À LA VIGILANCE !

Depuis plusieurs mois, les ex-salariés de cette papeterie unique en France à bien des égards luttent pour que leur outil de travail puisse redémarrer et qu'enfin ils retrouvent leur emploi de papetier.

Depuis plusieurs mois, les ex-salariés de cette papeterie luttent pour que leur outil de travail redémarre et qu'enfin ils retrouvent leur emploi.

Pour des raisons financières, le groupe UPM a pris, lui, la décision de fermer définitivement cette usine, bloquant toute possibilité de reprise par d'éventuels industriels du secteur papetier.

La campagne menée tant par la confédération que par notre fédération, a démontré à l'ensemble des pouvoirs publics la place unique, sur notre sol, de ce site industriel incontournable dans la gestion des vieux papiers. Chapelle Darblay en recycle plus de 400 000 tonnes par an. Elle est aussi capable de chauffer, avec sa chaudière biomasse, une ville de 20 000 habitants et une station d'épuration répondant aux besoins de 400 000 personnes.

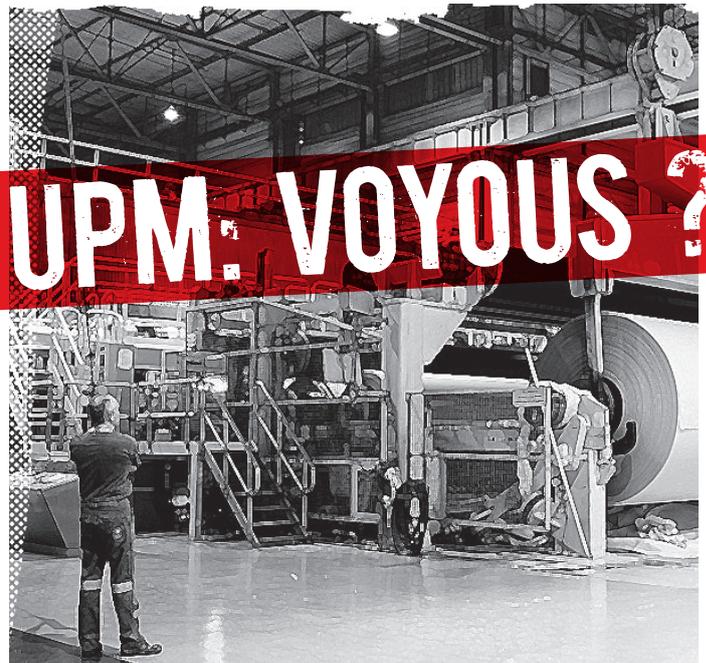
Le gouvernement, la région, le CESER, l'ensemble des acteurs comme les milieux associatifs et les politiques, soutiennent les Pap 'Chap.

Si tous s'accordent sur la nécessité de maintenir ce site industriel qui allie production et préservation de l'environnement, un blocage de poids risque cependant de compromettre son redémarrage : à ce jour, quatre projets de reprise papetiers sont sur la table, mais UPM semble s'orienter vers un projet non papetier et la destruction de l'outil industriel.

La même logique avait prévalu sur un autre site détenu par ce géant mondial de la production papetière.

À Docelles, dans les Vosges, pour éviter que la papeterie

(...) à ce jour, quatre projets de reprise papetiers sont sur la table, mais UPM semble s'orienter vers un projet non papetier et la destruction de l'outil industriel.



ne soit reprise, UPM n'avait pas hésité à saborder l'outil de travail en faisant percer les cylindres, rendant ainsi la machine à papier totalement inopérante et empêchant toute possibilité de redémarrage.

Cette destruction inqualifiable faisait suite à des surenchères sur le prix de vente. Le groupe UPM était passé de l'euro symbolique à plus de 20 millions pour dissuader tout repreneur. Aussi, au regard de cette expérience, avons-nous de bonnes raisons de nous inquiéter...

Si des promesses de préemption du terrain ont été formulées par les pouvoirs publics, nous attendons encore leur concrétisation. De plus, elles ne concernent que le foncier, pas les outils industriels.

Nous demandons donc que la préemption du terrain s'accompagne bien de celle de l'ensemble des bâtis et de l'outil industriel.

Dans l'attente de cette décision, nous devons protéger cet outil de travail, car ce sont les mêmes dirigeants d'UPM qui étaient à Docelles, qu'on retrouve aujourd'hui à la Chapelle Darblay.

Alors, pour sauver Chapelle Darblay, tenons-nous toutes et tous, prêts à apporter notre solidarité aux salariés et aux camarades en lutte ! •